

# La lettre du Médaille de Maine et Loire



Médailles  
Jeunesse et Sports

Année 2014, Numéro d'Avril

2014

## ÉDITORIAL

Cher(e)s Ami(e)s Médaille(e)s,

Traditionnellement le mois de juin est marqué par la remise des trophées aux jeunes sapeurs pompiers et aux jeunes bénévoles.

Je crois qu'il est important de revenir sur la symbolique de ces cérémonies, tant elles sont la marque d'un engagement citoyen de la part de tous ces jeunes.

En effet, cet engagement dans la vie associative nous montre que la jeunesse d'aujourd'hui est disponible, qu'elle est prête à donner et qu'elle n'est pas seulement consommatrice de services.

En ce qui concerne les Jeunes Sapeurs Pompiers, nous nous devons de pérenniser notre collaboration avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers afin de valoriser cette action. En s'inscrivant dans la démarche de formation « sécurité », les jeunes collégiens mettent en valeurs leur démarche citoyenne et leur attachement aux valeurs fondamentales qui régissent leur engagement au service des populations.

Pour les Jeunes Bénévoles, l'approche est sensiblement différente mais demeure néanmoins emprunte du même civisme que celle des Jeunes sapeurs Pompiers.

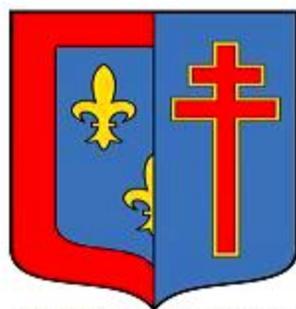
Les jeunes bénévoles font acte de citoyenneté par leur initiative au sein des associations dans lesquelles ils œuvrent.

En effet leur démarche est importante car il ont une fonction sociale et par leur présence, il assure un véritable service public. Au travers de leurs actions, ils véhiculent les qualités essentielles nécessaires à la vie en société.

La restriction des budgets fait que mon inquiétude est grande de voir disparaître notre action dans ce domaine. Sans action nous n'avons plus de raison d'être. Aussi nous les Médailles, nous nous devons d'être solidaires, nous devons agir pour développer le Comité, afin d'être connu et reconnu. C'est ainsi que nous pourrons continuer notre action en faveur des jeunes et faire en sorte que le bénévolat perdure, et qu'à travers lui nous puissions être les garants de valeurs nécessaires qui régissent notre société.

### Sommaire :

Éditorial	1
Tribune libre	2
Infos utiles	2
A.G. : Rapport Moral	3
A.G. : Rapport d'Activité	4
A.G. : Photos	5
A.G. : Rapport Financier	6
Photos Médailles 2013	7
Les Médailles de Janvier 2014	8



partti dextre d'azur aux trois fleurs de lys d'or  
et d'endure de gueule  
seestre d'azur d'ore lepatrinale de gueules bordée d'or

Hervé OZO  
Président du Comité  
Départemental 49 M.J.S.



Cohésion  
direction départementale maine-et-loire  
Sociale



PRÉFET DU MAINE-ET-LOIRE  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

## Le Bénévolat reconnu à sa juste valeur...

Le décret 2013-1191 du 16 décembre 2013 modifie le texte relatif aux Caractéristiques et aux modalités d'attribution de la Médaille de la Jeunesse et des Sports, élargies au domaine de l'engagement bénévole en général...

En effet, la Médaille s'appelle désormais « Médaille de la Jeunesse, des Sports, et de l'Engagement Associatif ». Il est à noter aussi que l'ancienneté requise pour obtenir les Médailles de bronze, d'argent et d'or, est en outre réduite.

Cela met davantage en relief, les actions de bénévoles, qu'ils soient sportifs, issus du monde socioculturel ou de l'éducation populaire.

Le fait que, cette décision prenne la forme d'un décret signé par le Président de la République et le Premier Ministre, lui donne d'emblée une reconnaissance. Il y a une réelle volonté d'élargir cette reconnaissance au-delà du seul monde sportif, à l'engagement bénévole, quel que soit le domaine.

En outre, la volonté affichée de diminuer le nombre d'années, afin de prétendre à l'attribution d'une médaille permettra d'honorer plus tôt des demandes de la reconnaissance de la Nation aux récipiendaires.

J'invite tout le monde, à porter à notre connaissance l'existence de personnes, au vu de leurs actions sportives, de la jeunesse, et de l'engagement associatif, avec une portée intergénérationnelle, afin qu'elles puissent être honorées par la reconnaissance de la Nation ; soit par une lettre de félicitations, soit par la remise de la Médaille et du diplôme de la Jeunesse, des Sports, et de l'Engagement Associatif.

Ensemble, agissons, afin que le Bénévolat soit reconnu à sa juste valeur...  
Pour le Comité Départemental,

Alfred Charles LANSIAUX,  
Président du Cercle de Saumur

des Médaillés de la jeunesse, des Sports, et de l'Engagement Associatif ;



## Dates à retenir

1 Juin 2014 : Tournois des écoles de rugby à Saumur

7 juin 2014 : Pétanque Sport adapté  
Belair de Combrée

8 Juin 2014 : Challenge des Jeunes Sapeurs-pompiers  
Le Louroux-Béconnais

13 Juin 2014 : Challenge des Jeunes Bénévoles  
Angers

26 Juin 2014 : Voyage Régional en Mayenne  
(s'inscrire avant le 15 juin avec la feuille insérée)



Dernière minute :  
Certains licences contiennent des erreurs de saisies sur les médailles, veuillez nous en excuser.

5/5/14

### Bilan des activités

L'issue de l'assemblée générale électorale de l'année dernière un Projet d'Olympiade avait été rédigé pour fixer la direction dans laquelle le Comité se devait d'œuvrer. Ce projet est à votre disposition et vous pouvez vous le procurer sur demande, économies obligent. Je remercie Paul, Alfred et Jean-Marie pour leur participation à la réflexion et la rédaction de ce projet.

Aux traditionnels challenges (jeunes bénévoles et jeunes sapeurs pompiers) viennent maintenant s'ajouter des actions ponctuelles qui sont plus orientées vers le fair-play, l'éthique et les incivilités.

Il est cependant une activité qui ne manque pas de m'interpeller et celle là est interne au Comité, c'est l'activité de nos Cercles. Si deux d'entre eux ont été actifs cette année, Saumur et Cholet, chacun sur des orientations différentes, il n'en va pas de même pour les trois autres, Angers Nord, Angers Sud et Segré. Il ne faut pas oublier que nos Cercles sont nos moyens de communications sur les différents territoires, communication avec nos adhérents mais aussi avec les instances locales. Aussi cet aspect des choses devra être un axe d'effort du Comité pour l'année qui vient.

### Communication



En matière de communication notre vecteur essentiel reste le Médaillé 49. Nous nous étions fixés la parution de deux numéros par an (avril et octobre) et pour le moment nous nous y tenons.

Si l'édition du médaillé est encore faite de façon artisanale nous ne désespérons pas de trouver une solution imprimerie avec la société « Sport Com Angers », dirigé par Antoine BITEAU, qui fait partie de nos médaillés.

En attendant nous continuerons d'œuvrer dans le même sens et je tiens ici à remercier et féliciter Caroline BARITEAU pour le travail effectué tant dans la rédaction que dans la mise en page.

Par ailleurs, s'il existe déjà un diaporama de présentation du Comité, l'objectif est de mettre en place un site internet dès cette année pour rendre la communication plus simple et plus directe entre adhérents et instance dirigeante.

D'autre part vers l'extérieur nous devons continuer à faire connaître le Comité et ses actions. Ceci passe par des interventions au niveau des collectivités territoriales. Ceci n'est pas seulement l'apanage du président mais surtout et également du rôle des présidents de Cercle, voire des membres du Conseil d'administration.

### Nouveau décret pour la Décoration Ministérielle



Les caractéristiques et les modalités d'attribution de la Décoration Ministérielle étaient régies par le décret n° 69-942 du 14 octobre 1969 qui portait création de cette décoration. Ce décret est modifié par le décret n° 2013-1191 du 18 décembre 2013.

Les modifications apportées par ce décret sont importantes tant sur le plan de l'esprit que dans les modalités d'attribution.

Ce décret officialise, même si dans les faits cela était déjà le cas, la place de la vie associative dans le cadre de l'attribution de la décoration. En effet la décoration s'appelle désormais « Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif ».

Le parcours du bénévole s'en trouve également modifié quant à la durée d'activité pour l'attribution des différents échelons. La Médaille de Bronze peut être attribuée à partir de 6 ans au lieu de 8, l'Argent à partir de 10 ans au lieu de 12 et l'Or à partir de 15 ans au lieu de 20 ans.

### Nouvelle donne administrative



Jusqu'à présent les licences étaient envoyées globalement en début d'année au Comité, à charge de celui-ci de les distribuer au fur et à mesure du règlement de la cotisation.

A compter de cette année, elles ne seront délivrées par la Fédération que lorsque le Comité aura réglé la part fédérale de la cotisation à l'instance fédérale. Tout cela sera géré par informatique sur le site de la Fédération et engendra forcément des délais beaucoup plus longs pour que la licence arrive à l'adhérent.

Les commissions Or et Argent avaient lieu en mars et septembre et les commissions Bronze en juin et novembre. Pour des raisons administratives les commissions Or, Argent et Bronze sont regroupées et se dérouleront fin février pour la promotion du 14 juillet et fin juin pour la promotion du 1<sup>er</sup> janvier.

### Fidélisation des adhérents



Notre désaffiliation de 2010 nous avait fait perdre beaucoup d'adhérents et l'attitude peu bienveillante du président fédéral de l'époque avait accentué les effets de cet état de fait. Aujourd'hui la reconquête n'est pas facile même si 2013 a amorcé un retour des « anciens » vers le Comité. Cette reconquête passe par un effort de communication et par l'action de chacun d'entre nous. En ce qui concerne l'adhésion des nouveaux médaillés cela devient de plus en plus difficile. Est-ce un effet de la crise ou alors dû au fait que les gens deviennent de plus en plus individualiste et veulent rester dans leur espace de proximité. Là aussi l'action des présidents de cercle est essentielle tout comme l'action de chaque adhérent du Comité. Si chacun d'entre vous ramenait un adhérent cela nous ferait faire un grand bon.



## Inquiétude budgétaire



Le domaine budgétaire, n'est pas sans soulever des inquiétudes pour l'avenir. Si nous n'avons pas eu de subventions du Conseil Général cette année il est à noter que la subvention CNDS a également baissé. La réunion de présentation du CNDS 2014 n'est pas pour calmer ces inquiétudes. En effet il n'y a plus d'enveloppe départementale, l'attribution des subventions se faisant maintenant au niveau régional. Il est à noter que l'enveloppe 2014 diminue de 5,2%. Par ailleurs le seuil de l'action passe de 750 € à 1500 €. En terme de priorité l'orientation de l'année se tourne vers la réduction de l'inégalité à la pratique sportive, la santé publique dans le sport et l'emploi.

Par ailleurs notre loyer à la Maison des Sports ne cesse d'augmenter ceci à cause d'un déficit dû à la mauvaise gestion de celle-ci par le passé. L'effacement du déficit passe par un effort demandé au Comités résident alors qu'ils ne sont pour rien dans cet état de fait.

Heureusement, il y a quelques fois de bonnes nouvelles. En 2013, nous avons été lauréat du «Trophée Vie Locale» du Crédit Agricole et ce pour notre challenge du jeune Bénévole. Cette distinction nous a rapporté 300 €.

Le montant de notre cotisation, **fixé à 20 €**, est normalement la ressource qui doit nous permettre de vivre et d'agir. Plusieurs adhérents m'ont laissé sous-entendre qu'il était trop bas et que dans la plupart des associations la cotisation était fixée à 25 €. L'augmentation de la cotisation n'étant pas à l'ordre du jour, il n'est pas question d'en débattre d'autant que la crise économique et que l'augmentation des taxes et impôts pénalise déjà suffisamment nos adhérents. Mais là n'est pas la question.

La question est : que penser du véritable racket organiser par la Fédération sur nos cotisations ? En effet elle nous ponctionne au **titre de la part fédérale 11 € par adhérent** auquel il faut ajouter **1 € pour le Comité Régional, soit au total 12 € c'est-à-dire 60% de notre cotisation**. Est-ce normal, car quel en est le retour ? L'année dernière : 240 € et à partir de cette année plus de subventions car nous venons de recevoir un courrier nous en informant.

L'aide fédérale, mais à 1,56 € par adhérent cela est risible. Nous pouvons d'ailleurs nous demander à quoi sert la part fédérale de notre cotisation, car, quand nous lisons le rapport d'activité de la Fédération il est vide de toute action ; je tiens à votre disposition le dernier rapport soumis au Congrès 2013.

En **définitive il nous reste 8€ par cotisation** pour mener à bien nos actions. A ce rythme nous ne pouvons bientôt plus agir, alors à quoi serviront nous ? Là est le fond du problème.

**Voilà rapidement brossé le tableau de l'année 2013 avec toute l'inquiétude qui peut en découler. Cependant je compte sur vous pour faire vivre notre Comité et faire en sorte qu'il soit reconnu à sa juste valeur.**

La programmation prévue pour l'année 2013, a été en partie tenue.

### 1 - Au plan des objectifs

L'évolution des effectifs reste l'objectif prioritaire. Après une stabilisation en 2012 on constate une progression en 2013 (+13) dont 10 retours d'anciens. Nous devons poursuivre nos efforts pour fidéliser et augmenter nos effectifs conduisant à élargir la base financière nécessaire au financement des challenges surtout si le Conseil Général et le CNDS nous font défaut. «Le médaillé du 49» constitue à cet égard un outil essentiel de partage des activités de l'association auprès des adhérents.

Le Président dans son allocution d'ouverture a bien rappelé les objectifs du comité départemental inscrits dans le projet d'olympiade que nous soyons porteurs de ce projet ou partenaire d'un projet. Pour l'année 2013, les projets auxquels notre Comité a été tout particulièrement impliqué se sont multipliés :

- \* Le tournoi international de baskets minimes à Saumur (challenge du fair-play);
- \* La finale zonale parcours sportif pompier à Saumur
- \* Le Tournoi des Écoles de Rugby à Saumur
- \* La coupe de France Rugby des quartiers défavorisés à Cholet
- \* Le challenge du jeune bénévole au Puy St Bonnet (cercle de Cholet) ;
- \* La finale du trophée des sélections Nationales Entreprises à Angers
- \* Le challenge des jeunes sapeurs-pompiers à Seiches sur Loire.
- \* La Journée Mondiale du Bénévolat avec la Préfecture de Maine et Loire



Le Comité a conduit des actions auprès d'associations ou de collectivités pour faire connaître les différentes manières de récompenser au mieux les bénévoles méritants, soit par la distribution de documents d'informations, soit par des interventions.

Il est à signaler, par ailleurs, que le Comité a été fait Membre d'honneur du Panathlon Angers, au même titre que le Comité Départemental Olympique.

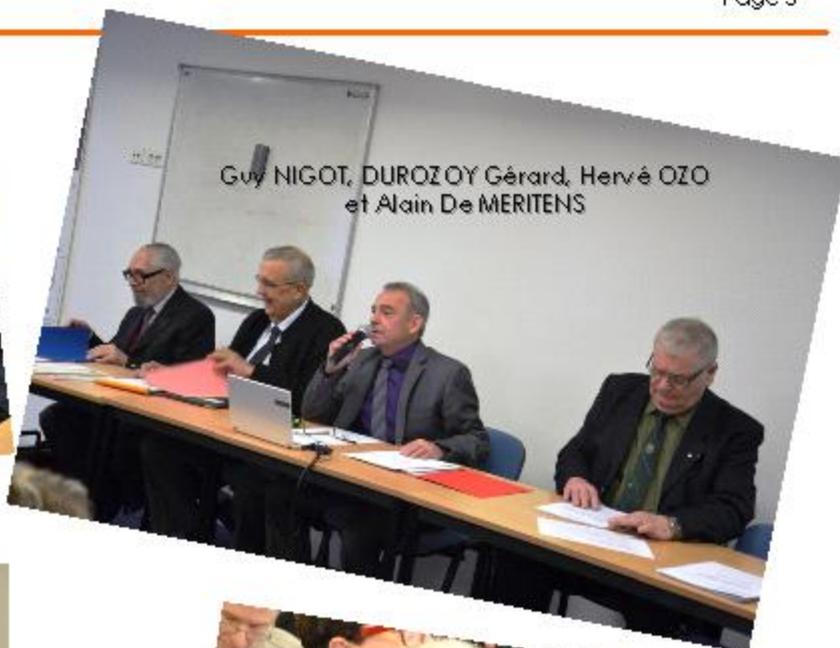
### 2- le bureau s'est réuni les jeudis :

07 février 2013 ; 25 avril 2013 ; 17 octobre 2013 et 09 janvier 2014





L'A.G. attentive !



Guy NIGOT, DUROZOY Gérard, Hervé OZO et Alain De MERITENS



Nos invités des autres départements :



CHARRANCE Alain



GUILLAUME Patrick



Guy NIGOT et Hervé OZO



GIRAUD Robert, Guy NIGOT et DUROZOY Gérard



Or : FLEYGNAC Daniel, Ag : DURAND Marie, MÉNAGÉ Didier et OLTRA Christian

### 3- Au niveau de l'instance dirigeante



Le Président a participé au Congrès national de la Fédération nationale qui s'est déroulé à VERNON les 22 et 23 mars 2013. Nous formons le vœu que la nouvelle équipe dirigeante conduira un plan d'actions prenant en compte les intérêts des Comité Départementaux.

En outre, Hervé OZO et Jean-Pierre GEINDREAU ont rendu compte des réunions du Comité régional des Pays de la Loire auxquelles ils ont participé.

Les cinq Cercles du département animés respectivement par Guy LE MENER pour Angers-Nord, Michel GERBOUT pour Angers-Sud, Jean-Marie VASSORD pour Cholet, Patrick GUILLAUME pour Saumur et Dominique LERICHE pour Segré sont des relais précieux qui doivent œuvrer pour faire vivre intensément le projet et apporter aux jeunes de nombreuses satisfactions. Tous se doivent d'être actifs.

Enfin, outre les conventions renouvelées, pour respecter les orientations de notre Ministère de tutelle à l'égard de la Vie Associative, de fructueux contacts ont été établis avec les Centres Sociaux et Socioculturels de France œuvrant dans le département du Maine-et-Loire, permettant d'incorporer la Charte fédérale au projet du Comité départemental des Médaillés.

### Compte de résultat 2013 :

L'année 2013 a été caractérisée par un déroulement normal de fonctionnement du Comité.

Nous constatons :

- \* une augmentation significative du budget,
- \* une augmentation du montant des cotisations (+ 604€ - augmentation de la cotisation et du nombre d'adhérents 153 en 2013).
- \* des variations sensibles par rapport au budget prévisionnel notamment en ce qui concerne les subventions 1 600€ au lieu de 3 600€. baisse très significative des subventions CNDS ; aucune subvention du Conseil Général et aide Fédérale en forte diminution.
- \* augmentation des frais d'envoi (2 médailles – challenge jeunes bénévoles), ainsi que l'achat de médailles ministérielles (voir stock des médailles).
- \* une augmentation des dons et partenariat 568€ en 2013 (5€ en 2012).
- \* Les produits financiers s'élèvent à 24.54€ en 2013 contre 44.51€ en 2012. (baisse du taux de rémunération du livret A).
- \* situation financière saine mais ne permettant pas une grande marche de manœuvre.



### Bilan financier :

Le résultat financier est déficitaire de 1575.21€ (qu'il faut diminuer de 667€ stock de médailles et factures en attente de règlement). Les avoirs en trésorerie sont de : compte courant C.A. 316.98€ ; livret A 1349.95€ ; Numéraire : 8.43€.

### Budget prévisionnel 2014 :

Le budget prévisionnel se présente équilibré à **9690€** à hauteur du budget 2013, en espérant l'attribution d'une subvention du Conseil Général et le maintien de la subvention du CNDS à hauteur de **1600€**.

#### Les prévisions du côté produits :

nous espérons l'adhésion de nouveaux adhérents et le retour de certains anciens membres pour atteindre **165** adhérents.

compte 745 « subventions » est estimé à **2600€** aide du CNDS (**1600€**) et du Conseil Général (**1600€**).

compte 749 « dons et partenariat » est estimé à **400€**

compte 758 « produits de gestion » correspond à la participation des adhérents au repas de l'AG soit (**800€**).

compte 757 « recettes cercles » **200€** correspond à la participation des adhérents aux activités des cercles.

compte 761 « vente de médailles » est estimé à **2000€** compte tenu du stock et des nouvelles demandes.

compte 769 « relation Fédération » est estimé à **400€** espérant que la Fédération retienne le dossier du challenge JSP comme un point fort du Comité 49.

#### Les prévisions du côté des charges :

comptes 601, 605 et 609 des charges administratives sont maintenus au même niveau que l'an passé (**1265€**).

comptes 617 et 621 progressent pour tenir compte des activités (**1500€**).

compte 625 est maintenu au même niveau que l'an dernier (**2100€**).

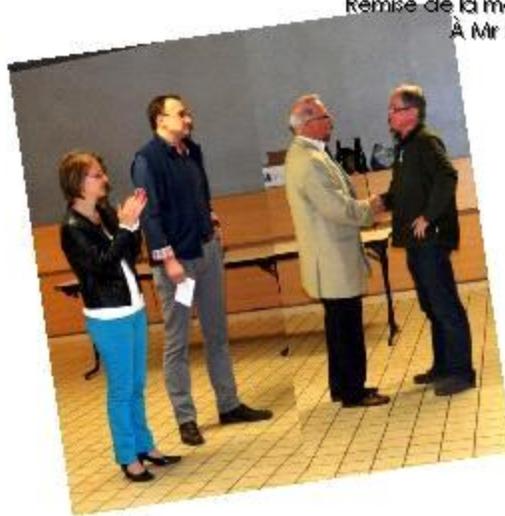
comptes 629 et 633 dépendent du nombre des cotisants (**1815**).

compte 661 se maintient (**2000€**).

Quelques photos des Médailleurs 2013



6 AVRIL 2014  
Remise de la Médaille de bronze à  
Guy COCHARD par Mr OZO  
En présence d'officiel



CHALONNES  
Remise de la médaille de bronze  
à Mr BINEAU



DAUMERAY : oct2013  
Discours de Mr le Maire  
Jean-Luc DAVY en présence de  
Mr OZO, Mr DUPUIS et Mr NIGOT



DAUMERAY : oct2013  
Remise de la médaille d'Argent à  
Mme Virginie MISRAKI (Dupuis)



DAUMERAY: oct2013  
Remise de la médaille de Bronze à  
Mr Eric FRESNEAU



SAUMUR : nov2013  
Remise de la médaille de Bronze à  
Mr Frédéric ORRICO par Mr OZO  
En présence de Mr LANSIAUX



Noël BLEU : 11 mai 2014  
Champion Départemental FSGT de Cyclisme

## Promotions ministérielle de JANVIER 2014

## Médaille d'OR

MAIGNAN Roger



17 avril : Remise de la médaille d'Or

## Médaille d'Argent

BAUDRY Pascal

CHARRAUD (Vergneau) Isabelle

DENIS Olivier

## Médaille de Bronze

BOISNAULT (Goupille) Chantal

BRIANT Gilles

CAMENEN Marie-Hélène

CHESNAIS Yannick

GOURAUD Thierry

GRANDIN (Berthelot) Marie-Louise

GREFFIER Monique

GUY (Ménard) Véronique

KUBICA (Casalta) Muriel

LE BIHAN (Dubar) Claire

LEROUGE Rodolphe

POIRON (Godet) Anne-Valérie

Le dossier pour la proposition de médaille est disponible aux adresses ci-dessous. N'hésitez pas à le demander pour promouvoir vos bénévoles. C'est important !

Toute adhésion entraîne l'octroi d'un reçu pour don déductible des impôts. Tout DONS supplémentaires, également ! N'hésitez pas à nous faire un DON. Nos actions dépendent de vous ! Merci

**Anjou**  
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

**CA**  
DE L'ANJOU  
ET DU MAINE

**MAIF**  
ASSUREUR MILITANT

**CDOS**  
MAINE-ET-LOIRE  
FRANCE  
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

COPIES-EXPRESS

**C**  
Tél : 02.41.73.33.63  
157 Av Gal Patton - 49000 Angers  
e-mail : copies.express@gmail.com  
Fax : 02.41.73.95.70



Comité Départemental  
des Médailleurs Jeunesse et Sports  
De Maine et Loire  
cd49mjs@orange.fr

Maison Départementale des Sports  
7 rue Pierre de COUBERTIN  
B.P. 43527  
49136 Les PONTS de CE cedex  
☎. 02.41.79.49.73

- \* Directeur de publication : Hervé OZO
- \* Rédaction et mise en page : Caroline BARITEAU
- \* Crédit photos : C.D.M.J.S.
- \* Commission Communication C.D.M.J.S.